CA Amiens Métropole : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 186 188 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CA Amiens Métropole affichait un encours de dette de 313,7 M€, soit 1 685 € par habitant, une épargne brute égale à 15,2 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 5,2 ans.

Dette par habitant
1 685 €
313,7 M€ au total

Capacité de désendettement
5,2 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
15,2 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
1 817 € / hab.
338,4 M€ au total

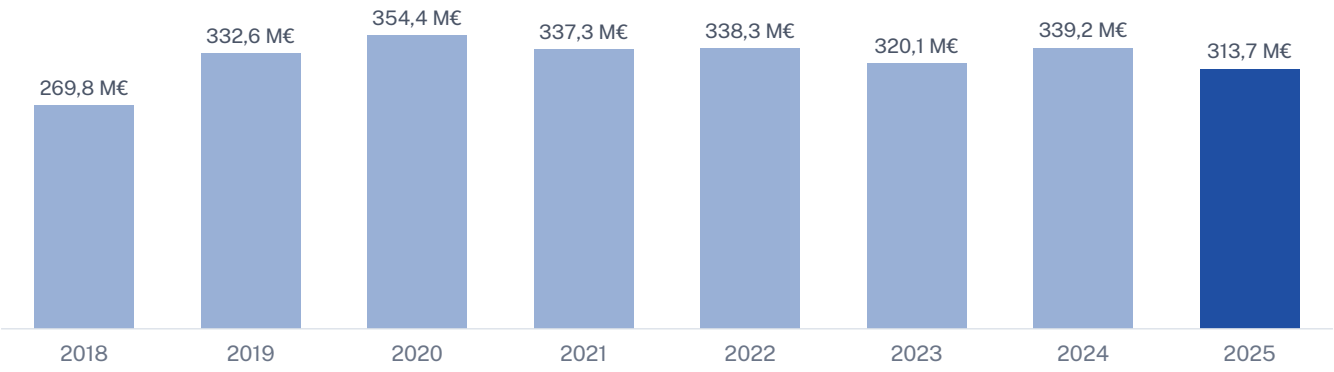
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	1 817 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	50,3 %	914 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	15,2 %	326 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Est-elle endettée ?	1 685 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	302 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Combien rapportent les impôts locaux ?	281 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 269,8 M€ en 2018 à 313,7 M€ en 2025 (+16,3 %). Valeur la plus haute : 354,4 M€ en 2020.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	269,8 M€	13,3 %	6,3 ans	127 M€
2019	332,6 M€	13 %	7,7 ans	107 M€
2020	354,4 M€	12,3 %	8,8 ans	61,1 M€
2021	337,3 M€	12,2 %	8,2 ans	54 M€
2022	338,3 M€	13,8 %	7 ans	35,8 M€
2023	320,1 M€	17,3 %	4,8 ans	45,9 M€
2024	339,2 M€	14,2 %	6,1 ans	59,2 M€
2025	313,7 M€	15,2 %	5,2 ans	56,2 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CA Amiens Métropole
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	12,8 M€ pour 138 projets
Part du coût des projets payée par l'État	30,4 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	257 k€ pour 8 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DPV	Travaux de rénovation du Nautilus - phase 2	1 023 840 €
2024	DPV	Rehabilitation de la halle sportive l'Atlantic	1 000 000 €
2023	DSIL	travaux de rénovation du Nautilus – phase 1	500 000 €
2025	DPV	Place-Parc du Colvert - Phase 1 VRD - Amenagements exterieurs et plantations	401 397 €
2024	DSIL	Rehabilitation de la Halle des sports L'Atlantic - QPV Quartier Sud est a Amiens	331 930 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.